Document generated on 05/09/2025 5:58 a.m.

Anthropologie et Sociétés

Saint-Vallier de Bellechasse au tournant du siècle dernier : la pénétration du capitalisme

Pierre Anctil

Volume 1, Number 2, 1977

L'agriculture au Québec

URI: https://id.erudit.org/iderudit/000856ar
DOI: https://doi.org/10.7202/000856ar

See table of contents

Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (print)
1703-7921 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Anctil, P. (1977). Saint-Vallier de Bellechasse au tournant du siècle dernier : la pénétration du capitalisme. *Anthropologie et Sociétés*, *1*(2), 37–50. https://doi.org/10.7202/000856ar

Tous droits réservés © Anthropologie et Sociétés, Université Laval, 1977

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

SAINT-VALLIER DE BELLECHASSE AU TOURNANT DU SIÈCLE DERNIER
la pénétration du capitalisme

Pierre Anctil
NEW SCHOOL OF SOCIAL RESEARCH

Notre connaissance du procès d'implantation des rapports de production capitalistes dans les zones rurales du Québec français est peu développée. La recherche sur cet aspect de notre histoire vient de commencer, même si, avec la conquête de 1763 et l'indépendance des treize colonies britanniques originelles en 1783, elle en constitue un des volets fondamentaux. Au milieu du XIXe siècle, la population du Bas-Canada, autant française qu'anglaise, était rurale dans une proportion de 83%. De ce total 75% trouvait sa subsistance dans des activités agricoles directes. Toutefois la position sociale des agriculteurs d'origine française était unique par rapport à celle des émigrants de fraîche date, venus d'Irlande, d'Ecosse ou d'autres parties des Iles britanniques. Les québécois français vivaient et cultivaient alors sous l'empire d'une forme de propriété du sol apparentée à celle des serfs en France avant la révolution bourgeoise de 1789. Un régime seigneurial jusqu'à cette période apparaît comme une survivance juridique isolée par la chute de la Nouvelle-France et de la formation socio-économique à laquelle ce régime appartenait en propre. Alors que les émigrants du Royaume-Uni avaient eu la possibilité d'acquérir des terres cultivables sous un système de franc et commun soccage, où prédominait le droit à la propriété capitaliste, les agriculteurs d'origine française occupaient presque exclusivement les concessions en fief et seigneurie.

En 1854, sous l'influence de la classe bourgeoise, Londres abolit la tenure seigneuriale dans la vallée du Saint-Laurent. Depuis longtemps, les intérêts du capital marchand anglais trouvaient obstacle de ce vieil ensemble de traditions féodales, les rapports de propriété seigneuriaux gênaient le développement d'une division du travail adéquate pour l'industrie d'extraction de matières premières. Selon l'ancien régime, le seigneur ou l'entrepreneur féodal recevait de l'autorité monarchique la propriété privée d'une surface de terre arable, à la condition expresse qu'il en ouvre l'exploitation effective à des familles d'agriculteurs. Néanmoins le seigneur demeurait le seul possesseur des parcelles de terres cédées pour exploitation agricole, le seul responsable de leur administration civile et fiscale vis-à-vis de l'Etat.

Le censitaire, l'occupant du sol et l'unique propriétaire de son usufruit, était soumis à divers types de devoirs ou de redevances seigneuriales. D'abord le cens et la rente, deux taxes payées en espèces monétaires et représentant une petite somme d'argent seulement, puis une rente en travail appelée corvée, de trois à cinq jours par année sur les terres et dépendances du seigneur, enfin un paiement en nature connu sous le nom de banalité. Le seigneur pouvait porter objection au transfert ou à la vente des droits coutumiers d'occupation d'une terre agricole, à des fins de spéculation commerciale, en imposant la lourde taxe appelée lods et ventes. De plus, par le droit de mouture, le propriétaire des terres seigneuriales s'appropriait un monopole total sur la construction et l'exploitation de moulins à vent ou à eau, dans le but de moudre le blé et autres céréales.

Etablis au début du XVIIe siècle français et réaffirmés en 1663 par Louis XIV, ces droits seigneuriaux constituaient autant d'empêchements à la pénétration du capital dans les régions rurales du Québec. Par leur permanence jusqu'au XIXe siècle, ils entrainèrent la formation d'un prolétariat urbain, ou du moins d'un groupe de travailleurs ruraux arrachés aux liens de dépendance personnelle qu'ils entretenaient avec le seigneur, véritable possesseur de leurs terres et des moyens de production agricoles. Le système juridique d'ancien régime ne permettait pas non plus de considérer le sol arable et cultivé comme une marchandise, échangeable librement sur un marché capitaliste, tant était grande la correspondance entre l'occupation du terroir et la subordination légale à l'arbitraire du seigneur.

La proclamation de 1854 a détruit du jour au lendemain la tenure seigneuriale au Québec sous son aspect de contrainte économique et légale, éliminant du même coup le rapport socio-économique entre la classe des propriétaires féodaux et une masse indifférenciée de cultivateurs attachés à leurs terres. A cette date les anciennes seigneuries furent divisées en une infinité de petites parcelles, une par famille, créant de toutes pièces la propriété privée entre les mains de petits cultivateurs en place, et préparant du même coup l'avènement d'un nouveau type de lutte de classes en campagne. L'usure et les commerçants purent s'installer sur les lieux de la production agricole elle-même, alors que les seigneurs quittaient une fois pour toutes l'avant-scène de l'histoire du Québec. Les habitants *libérés* et transformés en fermiers capitalistes par la volonté de quelques parlementaires lointains, pouvaient dorénavant apparaître aux yeux de la classe dominante comme une réserve inexploitée de main-d'oeuvre bon marché.

Nous examinerons à présent un cas historique dans le contexte de la fin du XIXe siècle et de l'élaboration des rapports de production capitalistes dans l'ensemble du Québec rural, Saint-Vallier de Bellechasse, à environ trente milles à l'est de Québec sur la rive sud du Saint-Laurent, où l'agriculture est encore dominante et où la profondeur historique est suffisante. Peuplé à la fin du XVIIe siècle, ce territoire paroissial faisait partie d'une seigneurie accordée en 1672 par Jean Talon au capitaine Morel de la Durentaye. De

1690 à 1820, les familles de cultivateurs furent installées sur des parcelles seigneuriales d'approximativement 2½ arpents sur le fleuve, par 40 arpents de profondeur, en gros une superficie de 100 acres.

En plus des obligations seigneuriales mentionnées plus haut, l'Eglise catholique percevait aussi un vingt-cinquième de la production agricole comme dîme, afin d'entretenir un prêtre et les édifices du culte. Plusieurs contributions minimes étaient aussi versées au trésor de l'Eglise pour défrayer le coût des sacrements et des diverses cérémonies. Après 1854, tous ces paiements en nature et en espèces furent maintenus intacts, jusqu'à la seconde guerre mondiale.

Il suffit de lire les historiens ou les témoignages d'époque, pour se convaincre que les techniques agricoles étaient restées très primitives au Québec français, à la fin du XIXe siècle. La plupart des instruments de production pouvaient être aisément produits au sein des paroisses rurales elles-mêmes, avec l'aide de quelques artisans spécialisés et d'une division du travail restreinte. Quant à la production agricole, elle est demeurée très diversifiée à tous les points de vue, même après l'introduction de l'industrie laitière. Dans les fermes de la région de Québec, l'auto-subsistance est restée souvent la réalité économique quotidienne jusqu'à la fin de la grande dépression des années trente, sauf pour quelques denrées fournies par des marchands locaux, comme le thé, le sel, l'alcool et certains instruments en métal.

Dans cet article, nous ne nous intéressons pas à la description de la culture matérielle, mais à une démonstration théorique: malgré l'état peu développé de l'agriculture, la paroisse Saint-Vallier ne se trouvait pas dans une position d'isolation et de stagnation historique. Les conclusions d'Horace Miner dans sa monographie sur Saint-Denis de Kamouraska sont intenables: il n'y a pas eu au Québec français, à aucun moment de notre histoire, de communautés agricoles isolées, ni de groupes en marge d'une formation socio-économique globale. Durant les derniers temps de la Nouvelle-France par exemple, la traite des fourrures attirait chaque année près de 500 hommes dans les pays d'en-Haut. Les coureurs des bois sortaient en majorité des rangs des habitants de la vallée du Saint-Laurent, circulant plusieurs mois chez les Amérindiens avant de retourner aux régions agricoles et commerciales. Le régime seigneurial lui-même tout au long de la période française était sous la surveillance étroite de l'Intendant du roi à Québec qui occasionnellement semonçait les seigneurs qui avaient oublié leur devoir d'agents de la colonisation, et les censitaires qui étaient plus aisément occupés à chasser qu'à labourer. Enfin l'économie de la colonie française toute entière dépendait sous l'ancien régime du transfert d'or et d'argent depuis la métropole afin de maintenir sa balance de paiement. Combien de fois a-t-on vu apparaître au XVIIIe siècle la monnaie de carte, comme seule forme de valeur d'échange?

S'il y eut à Saint-Vallier, et ailleurs au XIXe siècle, apparition d'un type relativement isolé d'économie agricole familiale, et formation de paroisses rurales quasi-autonomes, ce fut une conséquence des politiques d'assimilation et de sujétion de l'Etat britannique à l'endroit des québécois français. Mais plus encore il faut y voir l'influence directe de la pénétration du capital marchand d'abord, liée à l'abolition du régime seigneurial. *Désaliénés* de leurs entraves seigneuriales, les agriculteurs eurent de plus en plus recours à l'emprunt et au crédit sur de petites sommes, afin de conserver le contrôle de leurs moyens de production. Ils durent éliminer de leurs dépenses tout achat de marchandises inutiles afin de pouvoir payer l'intérêt et le capital de leurs dettes:

> Il est donc arrivé que le paysan français, sous forme d'intérêts pour les hypothèques mises sur la terre sous forme d'intérêts pour des avances non hypothéquées des usuriers, cède au capitaliste non seulement une rente foncière, non seulement le profit industriel, en un mot non seulement tout le bénéfice net, mais même une partie du salaire, de sorte qu'il est tombé au degré du tenancier irlandais; et tout cela sous le prétexte d'être propriétaire privé.
>
> Marx, 1946:89

L'interprétation anthropologique des sociétés paysannes juge l'autosuffisance et l'isolationnisme intrinsèques à la culture des paysans. Il faut renverser la démonstration habituelle et montrer que si de tels phénomènes de retrait et de recul ont eu lieu au Québec, c'est dans la mesure où l'usure a pu s'installer dans les campagnes. Si plusieurs familles occupées dans l'agriculture ont dû s'éloigner au XIXe siècle des articles manufacturés et des denrées étrangères, c'est qu'en plus de posséder la tradition nécessaire à leur production artisanale et domestique, elles se trouvaient aussi dans un état d'endettement avancé permanent. A Saint-Vallier au début du XXe siècle, l'intérêt payé sur un capital emprunté pouvait atteindre 5%. Pour payer une telle somme annuellement les habitants devaient souvent engager tout le surplus de la production de la ferme. Inutile d'ajouter que la dette contractée pouvait difficilement être effacée une fois pour toutes: "On payait ainsi parfois à Rigou plus que le capital de la dette" (Balzac, 1970:264). Les cultivateurs de Saint-Vallier se rendaient souvent au marché Finlay à Québec, de l'autre côté du fleuve, pour vendre les denrées qui n'avaient pas été consommées à la ferme, quand la subsistance de la famille était assurée.

A Saint-Vallier l'usurier était fréquemment d'origine locale, des petits bourgeois, des cultivateurs quelquefois, comme Lucien Roy né en 1841 au rang de l'Anse, qui avait abandonné tous les travaux agricoles à ses fils, tant ses activités de baise-la-piasse étaient profitables. L'accumulation primitive du capital prit d'abord la forme d'une terre agricole supplémentaire, ou de réserves en or et en monnaie, sans qu'à la fin du XIXe siècle il y eut encore d'investissements à grande échelle dans des entreprises industrielles. Vers 1870 le capital anglais terminait la construction d'un chemin de fer sur la rive sud du Saint-Laurent, il passait dans la partie sud de Saint-Vallier, entre

le rang du Rocher et le rang Vide-Poche. Là, à un endroit précis appelé le Canton, il y avait au tournant du siècle une beurrerie coopérative, trois forgerons, deux boulangeries et quelques autres artisans du bois et du cuir. Sauf pour l'entreprise laitière paroissiale, tous les travailleurs du lieu possédaient en propre leurs moyens de production, et continuaient de pratiquer la culture du sol à leur propre bénéfice.

Une étude anthropologique du passage des relations personnelles de dépendance sous le régime seigneurial aux rapports de production dominés par le capitalisme, exigeait l'existence d'archives paroissiales bien développées. A Saint-Vallier, elles y sont riches, diversifiées et très détaillées dans certains cas, on y trouve le dépôt de l'Eglise paroissiale elle-même, contenant la plupart des registres de l'Etat civil. On y trouve aussi un livre d'âmes, l'équivalent d'un recensement annuel de la population fait par le curé, donnant le nom, l'occupation et l'âge de tous les paroissiens regroupés par famille. On y trouve encore le très précieux livre de la dîme, qui tient compte de ce que chaque unité de production agricole a versé à l'Eglise catholique, chaque année un vingt-cinquième de toutes les céréales récoltées en plus du foin. Enfin on peut aussi consulter le dépôt de l'Etat, situé à Saint-Raphaël de Bellechasse, abritant tous les papiers notariés depuis 1840. On dispose également des minutes de toutes les transactions immobilières de Saint-Vallier, les testaments de tous les cultivateurs avec leurs avoirs et possessions clairement décrites, leurs terres identifiées et arpentées.

Au cours de cette période cruciale de la fin du XIXe siècle, les agriculteurs de Saint-Vallier n'ont pas vu leur dépendance vis-à-vis du capitalisme prendre une allure radicalement différente. Les rapports de production en agriculture ont continué d'être basés sur la propriété privée des moyens de production et sur l'appropriation du produit du travail par le cultivateur et sa famille. Toutefois l'emprise réelle du capital sur les producteurs a beaucoup augmenté, et là où l'on pouvait encore parler de petite production marchande, d'un mode de production autonome, au tournant du siècle, tout le surplus de production annuel prend dans les fermes la forme d'une marchandise avec une valeur d'échange capitaliste. Avec le XXe siècle, le mode de production capitaliste, comme rapport de production universel, s'installe définitivement dans l'agriculture au Québec, il occupe tous les aspects de la reproduction des unités de production. L'idéologie dominante de la petite bourgeoisie rurale québécoise s'est efforcée de le nier, à la même période de notre histoire. Le but et les méthodes de la recherche en archives et sur le terrain, visent à illustrer la pratique historique concrète, à exposer le niveau des infra-structures socio-économiques. Il faut aussi repérer l'aspect du discours idéologique le plus immédiatement marqué par les transformations matérielles de la production. Dans une société dominée par la production capitaliste, même le producteur non capitaliste est dominé par l'idéologie capitaliste. Dans son dernier roman, **Les paysans**, Balzac montre de manière frappante comment le petit paysan, pour s'assurer des bonnes dispositions de son usurier, effectue pour lui, gratuitement, toutes sortes de

travaux tout en restant persuadé qu'il ne lui fait pas de cadeau, puisque son propre travail ne lui coûte pas de dépenses en espèces. De son côté, l'usurier fait d'une pierre deux coups, il économise une dépense de salaire et empêtre de plus en plus le paysan "... dans la toile d'araignée de l'usure" (Marx, 1974:59).

Le système de parenté traditionnel et le mode d'héritage des terres et des moyens de production agricoles ont été les premiers éliminés lorsque les agriculteurs entreprirent de se spécialiser dans l'industrie laitière. C'est à l'époque où se développait un marché intérieur pour les instruments agricoles manufacturés, où le capital commercial et l'usure commençaient à exploiter le travail des cultivateurs, alors que le régime seigneurial avait disparu, que s'est effacé l'ancien ensemble de règles de mariage et d'alliance qui réglait la transmission des terres à Saint-Vallier. Cependant ce ne sera pas avant la fin de la dépression des années trente que la demande réelle pour des produits agricoles augmentera et relèvera le prix des denrées. A Saint-Vallier ce ne sera pas avant le début de la deuxième guerre mondiale que la production totale des fermes reprendra.

En 1893, la moitié des 1,336 habitants de la paroisse était directement occupée à la production agricole. En 1923, avec 1,114 habitants et la même proportion de cultivateurs, peu de changements dans le procès de travail agricole et très peu d'innovations technologiques dans la culture ou l'élevage, même si l'usure avait pris de l'ampleur. On peut se faire une idée claire de la stagnation de l'agriculture dans la région en consultant les données économiques dans le livre de la dîme de Saint-Vallier. En tenant compte de la dîme payée à l'Eglise catholique sur le total des récoltes engrangées, on peut déduire qu'en 1909, 112 fermes avaient produit approximativement 750,000 minots d'avoine pour nourrir les bêtes (1 minot = 39 livres). En 1939 avec un nombre équivalent d'arpents détenus par chaque exploitation agricole, les 87 fermes de la paroisse ne produisaient plus que 600,000 minots d'avoine. Les tracteurs automobiles ne seront introduits au Québec à une grande échelle qu'au début des années cinquante, et les trayeuses mécaniques plus tard encore. Les transformations sociales apportées par la pénétration du capital marchand se firent sentir aussi à un niveau idéologique. La suppression des super-structures traditionnelles devint bientôt une condition du développement de l'agriculture en rapports de production capitalistes.

Le système de parenté d'ancien régime, après la chute des seigneuries, représentait le dernier obstacle idéologique à l'apparition de la terre comme marchandise ordinaire. Il faisait aussi opposition au développement du capital industriel dans les campagnes, au delà du stade de l'accumulation primitive et de la simple usure locale. Le mode de transaction des terres à Saint-Vallier ne permettait pas aux propriétés immobilières des cultivateurs de devenir échangeables sur un marché capitaliste. Les possibilités d'emprunt par crédit bancaire ou par hypothèques capitalistes restaient donc difficiles, afin d'acquérir de la machinerie agricole, d'accroître les superficies arables et d'augmenter la productivité totale.

Quelle était la forme traditionnelle du système de parenté au Québec français agricole jusqu'à la loi de 1854, tel qu'il avait été organisé depuis les débuts de la colonie française. A Saint-Vallier chaque unité de production établie sur une parcelle de terre avait donné naissance selon la tradition orale, à un groupe de filiation unilatéral et patriarcal. Chaque cultivateur chef de famille retraçait sa position dans le système de parenté d'après ses liens en descendance patrilatérale avec un ancêtre mâle, quelquefois un homme qui avait travaillé sur la même terre que lui. Par exemple, Anaclet Roy né au début du XIXe siècle, pouvait être cité par six fermiers actuels comme leur ancêtre commun, puisqu'il était effectivement leur arrière grand-père commun. Anaclet Roy se trouve lui-même dans la lignée de Joseph-Noël Roy, né sur l'Ile d'Orléans en face de Saint-Vallier, et premier Roy établi dans la paroisse sur le lot 30 du rang du Bord de l'Eau. Anaclet devait hériter de la même terre paternelle quatre générations après, en qualité de membre de la lignée patrilatérale en question. Aujourd'hui la famille Roy en est à sa neuvième génération à Saint-Vallier, formant ce qu'on appelle dans la littérature anthropologique un groupe de filiation unilatéral.

Ces considérations sur la parenté à Saint-Vallier demeureraient un jeu plaisant pour anthropologues, si toutes ces catégories sociales n'avaient été liées que pour une série de règles en vue d'un mariage, ou une technique un peu complexe pour donner des noms aux enfants. Or la parenté reste dans l'idéologie un système rigide en vue de déterminer au sein de la famille élargie l'héritier des moyens de production agricoles. A une période historique où l'appropriation du produit était déterminée par l'exercice d'un travail spécifique, accompli sous le contrôle personnel et unique du travailleur au moyen de ses propres instruments privés, la question de la transmission de ces moyens de production à la génération suivante apparaissait cruciale.

Comme au Moyen-Age dans les guildes d'artisans, le producteur agricole est aussi propriétaire de son appareil de production, et réalise tout au long de sa vie active l'unité des facteurs objectifs et subjectifs de production. Quand ses forces déclinaient avec l'âge, un fils ou un apprenti devait être choisi, à qui la terre et la totalité des instruments agricoles seraient donnés, sans considérer leur valeur d'échange sur le marché capitaliste. Ainsi avant la pénétration massive de l'usure, les rapports de production dans l'agriculture au Québec s'imposaient comme carrément anticapitalistes et se trouvaient confirmés et reflétés dans le système de parenté basé sur les groupes de filiation à base patrilatérale. De là tout le caractère superstructurel ou idéologique des catégories de parenté au Québec français, au sein d'une formation sociale globale dominée par le mode de production capitaliste.

A Saint-Vallier, même les rapports de production non-capitalistes apparaissaient monolithiques et inaltérables, mais dans la perspective d'un ensemble régional ils coexistaient avec des rapports capitalistes, surtout dans les centres urbains et dans les industries d'extraction. Au Haut Moyen-Age, les

guildes pré-capitalistes avaient gardé le contrôle des villes et des agglomérations urbaines mineures; à la fin du XIXe siècle, les capitaux britanniques et américains s'étaient accaparé les branches les plus profitables de la production dans la vallée du Saint-Laurent. Les fermiers du Québec, une immense majorité de la population à cette période, ne constituaient plus depuis longtemps au regard du capitalisme qu'une réserve de travailleurs capables de subsister par leurs propres forces. Dans ce cas historique, le mode de production marchand n'est plus qu'une création pure et simple des circonstances socio-économiques imposées par le capitalisme. Alors que la propriété privée dans l'agriculture ne datait que de 1854, les fermiers appartenaient déjà à une branche complètement dominée de la production globale, ils étaient souvent à peine capables de se reproduire socialement, en raison de l'usure et de l'endettement.

A la fin du XIXe siècle, les fermiers traditionnels éparpillés le long du Saint-Laurent apparaissaient toujours aux travailleurs salariés récemment engagés dans les villes du Québec comme les véritables dépositaires des valeurs culturelles et sociales les plus profondes de la nation. L'agriculture d'alors faisait figure de symbole dans la continuité historique française en Amérique, à travers ses efforts d'occupation du sol et de colonisation nouvelle. L'idéologie dominante de la petite bourgeoisie rurale au Québec français, parvint longtemps à masquer l'emprise complète qu'elle exerçait dans les campagnes par l'usure et le crédit, sans compter la présence dominante d'une classe de capitalistes étrangers, établis aux plus hauts niveaux de l'économie industrielle. Jamais autant qu'à cette époque la falsification de l'histoire et des conditions économiques réelles ne fut plus grande, l'oblitération des conflits sociaux et l'aliénation de la conscience de classe plus efficaces. Il faut attendre la grève de l'amiante de 1949, contre la John-Mansville et quelques autres compagnies américaines, pour que l'idéologie de la petite bourgeoisie rurale québécoise prenne une forme inadéquate et inacceptable, alors qu'un prolétariat avait pris racine au Québec.

Entre 1893 et 1923, dans la paroisse de Saint-Vallier, les rapports de production en agriculture conservaient leur aspect de petite production marchande, dans le sens d'une aliénation et d'une résistance passive aux contradictions dominantes du capitalisme, entre le travail salarié d'une part et la constitution de la plus-value d'autre part. Tout le caractère aliénant et universel du travail sous le mode de production capitaliste demeurait pour un temps voilé par la persistance du système de parenté traditionnel, qui niait la marchandisation de la terre et de la main-d'oeuvre familiale en agriculture. Depuis les débuts des défrichements, la terre paternelle était donnée au fils aîné, avec les bâtiments, dépendances et instruments de travail, sans considération monétaire aucune sinon une rente viagère en nature, versée aux parents du donataire jusqu'à leur mort. Le premier fils choisi par le père héritait aussi de toutes les dettes contractées précédemment, en plus de la responsabilité d'élever sa propre famille. Il lui incombait de soigner et de

pourvoir au bien-être de tous ses frères et soeurs encore présents à la maison paternelle, en plus de dédommager tous les autres établis ailleurs.

Le système de descendance patrilatérale avait désigné un donataire universel aux moyens de production agricoles, les alliances entre groupes de filiation à Saint-Vallier indiquaient à l'héritier la femme qu'il se devait de marier. Tous les autres membres de la famille quittaient alors progressivement la terre paternelle, sauf les parents et les plus jeunes. Ce moment de la transmission de l'appareil de production agricole était critique, au milieu de rapports de production dominés par le marché. Sans capital considérable et travailleur non rémunéré pendant plusieurs années, l'héritier ne pouvait devenir l'entier possesseur de la terre que si elle lui était donnée sans égard pour sa valeur marchande, intacte et indivisée. Souvent le propriétaire précédent, le père, avait à peine atteint un niveau de subsistance suffisant pour lui et sa famille:

> Il se "donna", terre et bestiaux, avoir et dettes. Il s'était rendu sans conditions, acceptant les dix dollars par mois de rente que lui offrait son fils; dépossédant du même coup ses autres enfants qui n'étaient point là pour se défendre; tous sauf Marie-Louise à qui Etienne reconnaissait une redevance de trois cents dollars.
>
> Ringuet, 1974:266

A Saint-Vallier, entre 1880 et 1925, j'ai compté 43 cas où furent transmises des unités de production agricoles indépendantes, comprenant une terre d'une superficie moyenne d'environ cent arpents possédée dans chaque cas par une seule famille. Ceci représente un échantillon valable, puisque les quelques 115 fermes de la paroisse du temps n'ont pu être échangées plus de deux fois chacune au cours de cette période de deux générations. Si j'ai choisi ces 43 cas c'est que j'ai pu reconstituer l'historique des rapports de parenté sur toutes les terres en question, par des informations verbales et par des généalogies écrites.

Sur ces 43 cas, 27 avaient été transmis en ligne patrilatérale directe, ou 62% des cas examinés. La terre avait été donnée en échange d'une rente viagère en nature et de quelques bénéfices matériels marginaux seulement. Autrement dit, il s'agissait chaque fois d'un don qui ne considérait en rien la valeur marchande de l'appareil de production agricole, sans mention d'un transfert de capital dans le testament. L'analyse de ces 27 cas révèle une moyenne d'âge de 67 ans pour le père, et de 28 ans pour le fils héritier souvent marié depuis quelques années.

A l'époque pré-capitaliste, le donataire désigné par le père était la plupart du temps le fils aîné, selon le principe établi de la primogéniture. Au cours de la période qui nous intéresse, quand se fait dans les campagnes la pénétration du capital, la règle traditionnelle du système de parenté québécois ne pouvait plus être appliquée. Les enfants les plus âgés devinrent souvent pour les parents un moyen efficace d'obtenir de l'argent comptant réinvestissable

tout de suite dans l'exploitation agricole. En quittant la paroisse pour les centres manufacturiers comme Québec ou Montmagny, ou pour les chantiers saisonniers des hauts de comtés, les aînés des enfants pouvaient recevoir un salaire introuvable à Saint-Vallier même. On espérait ainsi rembourser les intérêts courants sur les dettes ou même financer l'achat d'instruments agricoles mécanisés pour la ferme familiale. L'ultimogéniture s'est donc imposée à la fin du XIXe siècle parce qu'elle offrait les meilleures chances économiques d'établir au moins un fils dans la culture du sol. Or à Saint-Vallier, au tournant du siècle, le taux de natalité pouvait atteindre 35 pour mille, et les familles compter des moyennes de dix enfants.

Dans 3 cas sur 4, la transmission de la terre avait fait l'objet d'une vente entre les deux parties, au prix moyen de $2,000 pour 100 arpents. Trois de ces transactions monétaires avaient été conclues entre frères, et une autre entre deux voisins de rang pour aider à l'accomplissement des ouvrages agricoles annuels. Dans ce dernier cas de vente, le coût de l'unité de production agricole et de tous les instruments avait été défrayé en partie par un travail non rémunéré étalé sur quelques années. Pour ce qui est des 11 terres qui restent, ou 25% des cas de transmission examinés, les transactions apparaissent toutes de nature purement capitaliste, car leur valeur d'échange fut déterminée par le marché. Pour la même superficie de sol arable, on a payé un prix moyen de $6,200, somme qui à Saint-Vallier devait être empruntée chez l'usurier local. Contrairement à la majorité des cas précédents, ces ventes se sont faites entre contractants sans aucun lien de parenté même si l'acheteur était né dans la paroisse. L'âge moyen du vendeur atteignait ici 50 ans, et celui de l'acquéreur 51 ans, leur entente monétaire n'avait reposé que sur le caractère général et abstrait de la marchandise qu'ils avaient échangée.

Avant la fin du XIXe siècle à Saint-Vallier, les transactions capitalistes de moyens de production agricoles étaient inconnues. La première transaction de ce type que j'ai pu découvrir remonte à 1895 quand André Breton, âgé de 32 ans, avait vendu 86 arpents de terre sur le rang de l'Anse à Lucien Roy, l'usurier mentionné plus haut, à un moment de l'histoire où peu de cultivateurs pouvaient donner un prix à leur propriété foncière. Les testaments écrits à Saint-Vallier à cette période donnent une idée assez juste de ce que représentait une ferme moyenne au Québec. On y trouvait de deux à six vaches laitières, entre deux et trois taures pour reproduire le troupeau, quelques moutons, quelques truies, un ou deux chevaux de trait et parfois un taureau. Sur les 100 arpents que comptait une terre normale, un tiers pouvait être boisé, un tiers laissé en pâturage, et un tiers labouré pour nourrir les animaux domestiques, souvent en avoine et en foin. On gardait une petite superficie pour un jardin, dont les produits servaient seulement à la subsistance de la famille. Ces proportions ne se vérifiaient que dans le cas des paroisses fondées sous l'ancien régime, ou avant 1763. Dans les régions ouvertes à l'agriculture après la fin de l'établissement des seigneuries, plus de la moitié des terres occupées étaient encore en bois debout. En comparaison,

une ferme actuelle à Saint-Vallier, possède environ 35 vaches laitières en production et autant en gestation.

Que conclure de plus à partir du système de parenté au Québec français rural, sinon sa capacité de déterminer en dehors des rapports monétaires capitalistes les règles de transmission des moyens de production agricoles. Dans la vallée du Saint-Laurent, les terres étaient rarement divisées entre deux membres d'une même famille, et jamais entre un nombre plus grand d'enfants. Tous les fils non concernés par l'héritage devaient quitter la maison paternelle pour s'établir dans une autre partie de la paroisse, souvent dans une autre région où ils pouvaient vendre leur force de travail. Quant aux filles, leur mobilité pouvait être aussi grande, sauf si elles se mariaient dans leur paroisse d'origine. Ce continuel mouvement d'émigration inscrit dans la reproduction sociale des rapports de production marchands, et reconnu par le système de parenté, a eu pour conséquence une colonisation agricole constante des terres marginales au Québec français, depuis les débuts de la Nouvelle-France: "Il n'y a rien à ajouter sinon que l'expulsion est en cours depuis trois cents ans, depuis le jour où la première côte a été acensée" (Dechêne, 1974:270).

A Saint-Vallier, avec une population totale en 1893 de 1,336 habitants et un taux de natalité de près de 35 pour mille, l'accroissement démographique pouvait être énorme. En 1923 il n'y avait plus que 1,114 habitants dans la paroisse, alors qu'il y en avait eu 1,250 en 1850, probablement depuis la fin de la période française au moins. Il apparaît raisonnable de croire qu'entre 1893 et 1923, en trente ans, 1,100 individus environ ont dû quitter leur paroisse natale de Saint-Vallier. On peut avancer que la majorité des émigrants appartenaient aux classes d'âge entre 20 et 40 ans, sans distinction entre sexes.

A la fin du XIXe siècle peu de terres arables restaient disponibles dans le comté de Bellechasse et la région de Québec. Néanmoins des colons fondaient encore à cette époque des paroisses rurales, comme Saint-Magloire de Bellechasse en 1872, Saint-Philémon vers 1885, Saint-Camille de Lellis en 1902, Saint-Fabien de Panet en 1904 et Sainte-Sabine en 1906, et on continuait de défricher des terres vierges. Mais la majorité des fils non héritiers et des filles de Saint-Vallier se déplaçaient vers les régions industrialisées pour s'intégrer au prolétariat déjà en place, surtout dans les "mill towns" de la Nouvelle-Angleterre. Le curé de Saint-Vallier en tenait souvent compte dans ses rapports annuels à l'archevêché de Québec, tant la question de l'émigration était inquiétante pour la petite bourgeoisie rurale québécoise. En 1874, par exemple, on lit de sa plume: "4 familles sont parties pour les Etats-Unis et 15 jeunes gens partent devant revenir"; en 1875: "2 familles sont parties pour Montréal, 20 jeunes gens et 12 jeunes filles aux Etats-Unis"; et en 1885: "près de 50 jeunes gens partent au printemps, les uns pour les manufactures des Etats-Unis, les autres pour la navigation".

Quant à ceux qui restaient au pays à la fin du XIXe siècle malgré l'appel de l'extérieur, ils restaient sous l'emprise de la petite bourgeoisie rurale et des rapports de production marchands. On les voyait prendre le chemin des *colonies* et des *missions*. Mais, comme semble l'indiquer des recherches faites par des amis à Sainte-Sabine, la plupart du temps les colons ne cultivaient pas du tout ou juste ce qu'il fallait pour satisfaire aux exigences du gouvernement. La majorité des fermiers se trouvaient forcés de chercher du travail salarié ou à la pièce, dans des compagnies capitalistes anglaises ou américaines. Le manque de capital disponible réduisait souvent leurs exploitations agricoles à un niveau de subsistance, complémentaire aux revenus monétaires du travail saisonnier comme bûcherons, draveurs, mineurs, etc. La difficile et longue tâche de déboiser et d'essoucher les terres arables, le manque d'instruments agricoles appropriés, en obligeaient plusieurs à s'engager dans des entreprises capitalistes locales ou régionales.

Lorsqu'une partie de l'année était occupée par la vente de son travail aux forces de la domination capitaliste, il devenait de plus en plus pénible au fermier de poursuivre la culture du sol. Après quelques années de ce régime, plusieurs cultivateurs abandonnaient complètement leurs terres, incapables de leur consacrer l'effort et le soin nécessaires. Ceux qui sont demeurés agriculteurs au delà de la première génération, ont dû vendre leur propre réserve de bois debout à quelque marchand local en plus de continuer la culture du sol. Pour les entreprises capitalistes de la région, tous ces mouvements de colonisation et de retour à la terre ont fourni l'occasion d'établir, près des centres d'extraction de matière première, une réserve de "cheap labor" qui acceptera de bas salaires et des conditions de vie dégradantes au travail.

Un autre phénomène social majeur a lieu au cours de la période étudiée à Saint-Vallier: les fermes de la paroisse se différencient et se distancent d'après leur production agricole totale. Les redevances annuelles à l'Eglise catholique devaient être payées en nature, mais de plus en plus les cultivateurs les plus appauvris s'acquittent en argent comptant, pour éviter de réduire la consommation domestique de leurs propres produits. Ainsi certaines familles agricoles en acquerrant des instruments de production, se spécialisent dans les vaches laitières et abandonnent les autres types de culture. Quelques propriétaires augmentent peu à peu leur production agricole totale et hissent leur exploitation au niveau d'une petite entreprise commerciale, même si le travail non rémunéré de la famille est toujours employé, et même si la valeur d'échange des terres est encore très basse.

D'autre part les couches agricoles les plus démunies à Saint-Vallier, au début du XIXe siècle, se limitent en nombre croissant à l'auto-subsistance complète en agriculture, préférant dépendre d'un travail salarié saisonnier pour maintenir leur titre de propriété foncière face à l'endettement. A une phase ultérieure de l'histoire du Québec ils peuvent être considérés comme un prolétariat véritable, toujours lié à la campagne par la possession d'une

parcelle de terre, aussi hypothéquée et improductive qu'elle puisse être, mais offrant un refuge contre l'instabilité et l'incertitude du travail salarié urbain. Par exemple, lors de la période qui va de 1929 à 1933, 24% de la main-d'oeuvre salariée du Québec fut congédiée et le reste des travailleurs subit une baisse de revenus de l'ordre de 40%. Plusieurs familles de prolétaires se replièrent alors sur une terre qu'ils possédaient déjà, pendant que le chômage devenait permanent; sans compter ceux qui prirent le chemin de la colonisation. Pendant les années trente au Québec, le mouvement de retour à la terre des années de la grande dépression vit 7% de la population globale de la province rejoindre les campagnes et les rangs, ce qui représenta un accroissement de 13.5% du nombre total de fermes en dix ans.

C'est cela que Lénine appelle la décomposition de la paysannerie (Lénine, 1974). Cette notion prend tout son sens quand une partie de la population agricole dépend d'un travail salarié permanent ou saisonnier afin d'accroître ou d'augmenter les revenus qu'elle tire du sol. Ainsi à Saint-Vallier à la fin du XIXe siècle, non seulement les fermiers reproduisaient-ils une partie de la force de travail dont aura besoin le capitalisme dans les années à venir, mais aussi lui donnaient-ils constamment les ressources humaines nécessaires à son développement immédiat, en poursuivant l'expulsion d'une partie importannte de la population hors de la paroisse.

La conclusion se dégage des pratiques historiques que nous avons décrites: les agriculteurs et les prolétaires constituent deux classes interreliées dans le développement de l'histoire du Québec. Dans la formation socio-économique du début du XXe siècle, elles participent chacune à leur manière, dans des branches différentes de la production, à l'établissement et à l'élaboration des rapports de production capitalistes. Au Québec les habitants des campagnes ont donné naissance au prolétariat, ils ont formé la masse des travailleurs salariés industriels en émigrant dans les villes. Au moment même où toute une classe sociale d'origine historique précise diminuait en nombre et en influence, une autre gagnait en puissance et en cohésion politique. Dans ce mouvement dialectique, les contradictions fondamentales d'un siècle d'agriculture étaient éliminées et transformées par un autre ensemble de rapports conflictuels nés du capitalisme dominant et exprimés sous la même forme partout, sans distinction de culture, de langue ou de tradition. Là où il y avait une masse indifférenciée de travailleurs parcellaires, empêtrés dans des procès de travail plein de particularités, apparaît maintenant une armée de travailleurs dirigés et réunis par un seul et même rapport d'exploitation. Entre les deux, il y a l'histoire du Québec au tournant du siècle dernier. Quant aux événements récents dans l'industrie laitière, la résistance des fermiers contre l'empiètement du capital restera un phénomène rural isolé et inefficace tant que ne sera pas réalisée l'unité des travailleurs de l'industrie et de l'agriculture.

RÉFÉRENCES

BALZAC H. de
1974 *Les paysans.* Paris: Garnier-Flammarion.

DECHÊNE L.
1974 *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle.* Paris: Plon.

MARX K.
1946 *Les luttes de classes en France, 1848-1850.* Paris: Editions Sociales.

MARX K.
1974 *Le Capital.* Livre troisième, tome I. Paris: Editions Sociales.

RINGUET
1973 *Trente arpents.* Montréal: Fides.